

Ecole élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2022/2023	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr		Maternelle x Elémentaire Primaire	x 1 <sup>er</sup> trimestre 2 <sup>ème</sup> trimestre 3 <sup>ème</sup> trimestre extraordinaire
		Date Le 14/11/2023 De 18H15 à 21h06	
<b>Présents :</b>			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps Mme Buffeteau M.Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant			
DDEN			
Parents élus	Mme Hérault Mme Angot Mme Coste Mme Parrain M. Gavouyère		
Maire			
Maire-adjoint	M.Gilles Calteau maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Autres membres invités	Mme Dubled, responsable du périscolaire		
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b>		
Présidente de séance : Mme Anne Collos		Secrétaire de séance : Mme Caroline Sorre	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La directrice permet d'attirer l'attention des membres de la communauté éducative présents : Nous sommes réunis dans un objectif commun : l'intérêt des élèves.</li> <li>• <b>Tour de table</b> Présentation des personnes présentes au conseil d'école. Les parents élus à 56,86% aux élections des représentants des parents d'élèves sont : Mmes Angot, Blum, Coste et Hérault, ainsi que M. Gavouyère et Petit (titulaires), Mmes Abellard, Capdepon, Noël le Doré, Parrain, Pereira et M. Grès (suppléants).</li> </ul>
---

• **Modalités de fonctionnement et attributions du conseil d'école :**

Modalités de fonctionnement :

Les membres du conseil d'école : la directrice, les enseignants, deux élus, le DDEN si désigné, un membre du RASED (aucun pour notre école), les représentants de parents d'élèves (6 car 6 classes), Madame l'Inspectrice de l'Education nationale.

Ces personnes ont un droit de vote sauf Madame l'Inspectrice qui est membre de droit.

Les autres personnes, qui sont invitées, assistent avec voix consultative pour les affaires qui les intéressent mais ne participent pas au vote.

Le vote se fera à main levée avec l'accord de tous les participants.

Si le sujet est sensible, M. Gilles propose un vote à bulletin secret : 8 votes sont favorables.

Le mode d'envoi des invitations retenu est le mail : voté à l'unanimité.

Le délai pour la réception des questions des parents d'élèves est fixé à 10 jours avant le conseil d'école : voté à l'unanimité.

L'envoi du procès-verbal aux représentants et à la mairie pour relecture et propositions éventuelles de corrections avant diffusion a été voté à l'unanimité.

Les membres votent la diffusion du procès-verbal du conseil d'école via l'ENT : voté à l'unanimité.

Les attributions du conseil d'école : le conseil

- adopte le projet d'école ;
- vote le règlement intérieur de l'école lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ;
- présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- pose les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
  - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école. ;
  - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants en situation de handicap ;
  - d) Les activités périscolaires ;
  - e) La restauration scolaire. ;
  - f) L'hygiène scolaire. ;
  - g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
  - h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues

• **Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...**

A ce jour, l'école compte 152 élèves pour 6 classes répartis de la manière suivante :

Mme Collos : 26 CP

Mme Pottier : 24 CP/CE1 (7 +17)

Mme Deschamps : 25 CE1/CE2 (13 +12)

Mme Sorre : 24 CE2 /CM1 (13 +11)

Mme Sarteur : 24 CM1/CM2 (17 +7)

M. Malherbe : 29 CM2

AESH (accompagnant aux élèves en situation de handicap) : 2 personnes pour 6 élèves de l'école. Une AESH effectue 12h pour 2 élèves et la deuxième 15h pour 4 élèves.

- **Règlement intérieur et charte de laïcité**

Le document a été envoyé pour lecture préalable. Il a été établi sur la base du règlement intérieur départemental et complété par les membres du conseil d'école.

Deux ajouts ont été faits dans la partie « hygiène et éducation » :

- *Si les élèves souhaitent apporter un encas lors des récréations, seuls les fruits sont acceptés.*
- *" les dispositions du décret n°2023-782 du 16 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale pourront être mises en œuvre lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école".*

Le règlement est voté à l'unanimité. Il s'appliquera pour l'année en cours et ce, jusqu'au vote du prochain règlement (conseil d'école 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25). Les parents élus le sont jusqu'au 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année 2024/2025.

Il sera posté sur l'ENT. Après lecture, les familles complèteront le coupon et le retourneront dans les plus brefs délais. Les familles pourront obtenir la version papier si elles en font la demande.

- **Sécurité et hygiène**

**Exercice d'évacuation incendie n°1** : réalisé le mardi 26 septembre. RAS

Deux autres exercices incendies seront organisés au 2<sup>ème</sup> puis 3<sup>ème</sup> trimestre.

**PPMS**

Notre hiérarchie ne nous a pas encore informés des modalités du prochain exercice attentat intrusion.

**Sécurité**

En cette période de Vigipirate urgence attentat, l'équipe enseignante est très préoccupée par la sécurité dans l'école malgré les nombreuses demandes faites lors des conseils d'école précédents et des entretiens mensuels avec M. Gilles.

La directrice : A plusieurs reprises, nous avons fait la demande d'un passage de la commission de sécurité. M. Gilles, pouvez-vous svp me donner la date de la dernière commission et la date de la future commission de sécurité ?

M. Gilles doit chercher la date de la dernière commission. Madame Collos va faire une demande au maire pour qu'une commission passe. M. Gilles dit qu'aucune commission ne passera car le commandant des pompiers n'a pas le temps.

La conseillère pédagogique, Mme Salvatori, a constaté le 28 septembre, les différents problèmes liés à la sécurité (DUER et PPMS) concernant l'école les Orangers.

Le lundi 6 novembre, lors de l'entretien mensuel avec M. Gilles, il a été constaté que le portail était ouvert la plupart du temps malgré l'intervention d'un ferronnier le 27 septembre.

La directrice : M. Gilles, pouvez-vous nous dire la date à laquelle une prochaine intervention a été programmée ?

M. Gilles répond : demain

Mme Collos souligne que le portail ferme très mal et s'ouvre seul. La demande est faite pour la sécurité des 152 élèves.

Les parents d'élèves : Pourquoi est-ce si compliqué de réparer le portail ? Il est peut-être temps de le changer compte tenu du nombre de réparations infructueuses.

M. Gilles : Le ferronnier va passer mercredi 15 novembre et M. le maire est d'accord pour changer le portail mais il attend dans un premier temps une réparation moins coûteuse. Le portail a déjà été réparé à plusieurs reprises.

Mme Deschamps : Il y a une semaine, j'ai trouvé un homme à la porte de ma classe. Il est entré car le portail était ouvert. Il s'agissait d'un livreur.

Mme Collos rappelle les recommandations du préfet de surveiller les entrées et les sorties la semaine suivant l'assassinat du professeur. Il est indispensable que le portail soit toujours fermé !

M. le Maire et M. Gilles ont rencontré le 7 novembre Mme l'Inspectrice ainsi que Mme Salvatori.

Question des parents au sujet de l'alarme :

Nous avons réitéré notre demande d'installation d'alarme anti-intrusion pour laquelle des devis avaient été réalisés en début d'année, qui devait être installée pendant les vacances et qui n'a finalement pas été installée.

Vous nous avez répondu que vous étiez en contact avec l'Inspection d'Académie pour savoir si le système actuel de la corne de brume répond aux obligations dans nos écoles.

Nous ne sommes vraiment pas convaincus qu'à l'heure actuelle ce soit une solution acceptable pour la protection de nos enfants.

La directrice : Mme Salvatori m'a affirmé que vous deviez vous rapprocher de moi concernant ce sujet. Je lui ai rappelé la configuration des locaux. L'utilisation d'une corne de brume impliquerait l'ouverture d'une fenêtre ou d'une porte, ce qui paraît inenvisageable en cas d'intrusion ! Quelle solution apportez-vous afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel enseignant ?

M. Gilles : J'ai évoqué ce sujet avec Mme l'Inspectrice lors de l'entretien et cette dernière m'a répondu qu'il n'y a pas d'obligation.

Mme Collos rappelle à M. Gilles que lors d'un rdv mensuel, c'est lui qui lui a montré un papier indiquant que ce n'était pas obligatoire.

La directrice repose la question : Quelle solution apportez-vous afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel enseignant ?

M. Gilles a fait la demande de l'installation d'une alarme mais le maire a refusé.

La directrice : Quelles solutions envisager alors ?

M. Gilles fait des devis et des demandes au maire : la décision en revient à ce dernier.

Les membres de l'équipe éducative sont donc dans l'attente d'une prise de décision de M. le maire. Les parents d'élèves attendent, d'une façon générale, des réponses car c'est la position du maire depuis des années. Il n'installe pas de système d'alarme s'il n'y a pas de subvention ou d'obligation.

Les parents d'élèves : Nous avons demandé à ce que le petit portail (à côté de la bibliothèque) soit systématiquement fermé. Nous vous remercions de nous avoir confirmé qu'il serait bien systématiquement fermé.

Il est précisé qu'il est fermé sur le temps scolaire mais pas sur le temps périscolaire.

Les parents d'élèves : Nous avons demandé l'installation d'au moins 3 grilles (de large) et sur toute la longueur du bâtiment donnant directement sur le parc. D'une part pour protéger les accès à l'école et d'autre part pour que les enfants puissent bénéficier d'un espace vert, de jardinage, etc.

Votre réponse précise que cette solution n'est pas réalisable car elle empiéterait sur le Parc d'Erceville et que vous réfléchissez à la fourniture et la pose de barreaux de sécurité aux fenêtres de l'école le long du parc.

La directrice : En 2023, l'école est dans une démarche d'éducation au développement durable. L'environnement prend une place de plus en plus importante dans notre société. M. Gilles préférez-vous que les élèves travaillent avec vue sur des barreaux ou un espace vert ?

M. Gilles : Pour des raisons de sécurité il y aura des barreaux.

La directrice : Avant l'été, M. Chadaillat était d'accord pour cette bande de terre ; S'il y a des barreaux, les fenêtres ne sont plus une sortie de secours.

L'équipe répond que des barreaux aux fenêtres sont une idée très difficile à supporter.

N'obtenant pas des réponses sur la sécurité, Mme Salvatori a conseillé à la directrice de remplir des fiches SST. Ces fiches concernent les risques ou les améliorations des conditions de travail ressentis par un enseignant ou un usager de l'école.

Par conséquent, des enseignants ont rédigé des fiches et les ont envoyées à l'inspection de circonscription, à la DSDEN et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi qu'à la mairie.

Les parents demandent s'ils peuvent en envoyer aussi. La réponse est oui.

- **Vie de l'école**

- ✓ **Information**

Lors de toute correspondance scolaire (mail ou message téléphonique) merci de préciser les nom, prénom et classe de l'élève ainsi que le nom de l'enseignant.

Les mails des parents sont toujours transmis à l'enseignant de l'enfant.

Des informations sont postées sur l'ENT de l'école : école les orangers toute mon année

Les devoirs ne sont pas transmis par mail. Cependant, les enseignants préparent des pochettes. Elles peuvent être données à un camarade ou aux parents à 16h30.

Mme Pottier a créé un espace numérique pour sa classe. C'est en cours car un problème de code l'a retardé.

- ✓ **Evaluations nationales**

Elles s'adressent à tous les élèves de CP, CE1 et CM1

Elles permettent de donner des repères et de proposer un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève.

Elles se sont déroulées du 12 au 23 septembre. Une 2<sup>ème</sup> session aura lieu en janvier pour les élèves de CP.

Ces évaluations se composaient de séquences en français et en mathématiques.

Résultats :

En CP :

- en français : sur 7 items, tous les résultats sont supérieurs à ceux de la circonscription. Un résultat est à 76% (reconnaitre les différentes écritures d'une lettre), un autre est à 85% (comprendre des mots à l'oral) et les autres sont compris entre 90% et 100%.
- en mathématiques : un seul résultat est inférieur à ceux de la circonscription (placer un nombre sur une droite graduée), 3 sont à 84,4% et les autres à plus de 90%.

En CE1:

- en français : sur 8 items, un seul résultat est inférieur à ceux de la circonscription (lire à voix haute un texte), 2 sont à 73% et 87% et les 5 autres à plus de 90%.
- en mathématiques : sur 8 items, 2 sont très légèrement inférieurs aux résultats de la circonscription. Un est à 66,7%, 3 entre 73% et 76,7%, un à 83% et deux à plus de 90%.

En CM1 :

- En français : sur 9 items, un résultat est très légèrement inférieur à ceux de la circonscription (savoir trouver des mots de la même famille), 5 sont compris entre 71% et 79%, 3 entre 81% et 89% et un à 100%.
- En mathématiques, sur 9 items un seul résultat est légèrement inférieur à ceux de la circonscription (placer un nombre sur une ligne graduée), un résultat est à 32% (multiplications contre 17,4 % par rapport à la circonscription), deux sont entre 61 et 68%, deux entre 71 et 75 %, un à 89% et trois entre 93% et 100%.

### ✓ **Projet d'école**

Il a été élaboré pour trois ans, de 2022 à 2025. Cette année, nous poursuivons les actions mises en place l'an dernier.

#### La première orientation « lire, écrire et comprendre » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : Améliorer la fluence : lire mieux pour une meilleure compréhension du texte. En cycle 3, les enseignants consacrent les APC à la fluence. En cycle 2, certaines classes ont commencé la lecture relais. Cette année, l'équipe enseignante proposera trois brigades littéraires (Noël, avril et juin).

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : la poésie : composer, mémoriser et dire pour être entendu : 1 cahier de poésies unique en cycle 2 et un en cycle 3.

La directrice : Lors d'une réunion fin août, vous avez annoncé que la mairie attribuait une somme de 200 euros par classe afin que les enseignants puissent acheter un livre à chaque enfant. Ces livres seront étudiés en classe puis donnés aux élèves afin d'enrichir leur bibliothèque. Pouvez-vous nous préciser la date à laquelle vous validerez le devis établi fin octobre 2023 ? En effet, vous n'êtes pas sans savoir que les enfants progressent tout au long de l'année et que nous n'étudions pas le même livre en novembre ou en mars.

M. Gilles : d'autres dépenses sont arrivées et la promesse faite de dons de livres est reportée.

Mme Collos : nous avons fait nos commandes et le devis était validé au mois d'octobre avant la clôture du budget en novembre.

M. Gilles : la décision doit être votée par le conseil municipal.

Mme Collos : les commandes ont été faites en fonction de la période 2 or, ce n'est plus d'actualité puisque reportée ultérieurement. Pouvez-vous confirmer que le devis sera validé le 1<sup>er</sup> janvier ?

M Gilles : Je ne peux pas confirmer la date de validation du devis.

Le maire a annoncé ce don aux parents d'élèves et à l'équipe enseignante début septembre.

#### La deuxième orientation « résoudre des problèmes » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : S'approprier le vocabulaire mathématique du quotidien (répertoire commun à la classe au cycle 2 et individuel en cycle 3, harmonisation du vocabulaire et des techniques opératoires, apprendre à chercher en résolvant des problèmes sans calcul et/ou avec une calculatrice (« décharger » les élèves des calculs).

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : Développer l'appétence pour la résolution de problèmes (défis problèmes 1 fois par trimestre en cycle 2 et 1 fois par mois en cycle 3)

#### La troisième orientation « parcours santé et citoyen » :

1<sup>er</sup> objectif opérationnel : Assurer une cohérence des parcours EPS et créer une unité (organiser une rencontre sportive interclasses)

2<sup>ème</sup> objectif opérationnel : organiser des récréations actives afin de respecter les 30 minutes d'activités physiques par jour.

3<sup>ème</sup> objectif opérationnel : Diversifier les actions en faveur du développement durable déjà existantes (entretien du jardin urbain, .... Et candidater à la labellisation de l'école à l'éducation au développement durable).

✓ **EPS :**

- Gérald Ganivet intervient au stade tous les mardis après-midi depuis le mois de septembre, suivant un roulement établi pour l'année. L'équipe enseignante souligne le professionnalisme de cette personne et remercie la municipalité pour cette embauche. Une rencontre sportive interclasses sera organisée en fin d'année au stade.

Cette année une classe de collège se rend également le mardi après-midi au stade et nous rencontrons un problème de partage des salles. La répartition faite en juin et confirmée en septembre n'est pas respectée. Cela remet en question toute la progression de l'équipe enseignante et le fait que quatre classes sur six puissent bénéficier d'une heure de sport hebdomadaire au stade.

Une réunion est organisée le 4/12 au gymnase en présence de la conseillère pédagogique en sport, du responsable des sports du pays de Fontainebleau, d'un professeur de sport du collège et de la directrice.

M Gilles propose d'en parler avec Mme la Principale lors d'une visite au collège ces jours prochains.

- Piscine : Tous les élèves iront à la piscine de Fontainebleau. Le trajet s'effectue en car.

Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 : du 20 novembre au 1er décembre tous les matins.

Les 2 classes de CM1/CM2 et CM2 : du 29 janvier au 9 février 2024 tous les matins.

Les classes de CP et CE1 : du 25 mars au 5 avril 2024 tous les matins.

L'équipe enseignante remercie la mairie de mettre des cars à disposition des élèves pour se rendre au stade et à la piscine.

La mairie confirme la réservation des cars.

✓ **Citoyenneté :**

L'élection des délégués de classe (2 par classe + 2 suppléants) s'est déroulée la semaine du 16 octobre. La parité est respectée.

Les enfants élus représentent leur classe et participent aux réunions avec la directrice de l'école (1 par période à partir de la période 2 : 1<sup>ère</sup> réunion le 13 novembre.). Nous remercions la mairie pour le prêt de l'urne et de l'isoloir.

Toutes les classes ont mené des actions dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement le jeudi 09 novembre.

✓ **Le monde du vivant / la nature :**

Projet jardinage : entretien de notre jardin urbain et du lombricomposteur.

Mise en place en période 2 du jardin d'hiver.

L'ensemble des élèves avec l'aide d'une intervenante bénévole, Mme Yannick, participent à ce projet. Nous la remercions bien sincèrement !

Nous remercions les parents d'élèves pour le don en complément de la vente des plants.

L'équipe pédagogique va renouveler sa demande de labellisation de l'école. Cette labellisation permet de récompenser les personnels et les élèves engagés dans une démarche

collective de développement durable. Elle permet également de renforcer le travail collectif au sein de l'école.

En octobre, chaque classe a bénéficié d'une sortie pédagogique au domaine de Méréville. Les élèves ont participé à la visite du domaine durant laquelle une intervenante leur a expliqué différentes choses sur les arbres. Ils ont pu également réaliser un herbier.

Les classes de CM1/CM2 ont participé à la semaine des sciences à Fontainebleau le 19 octobre.

Nous remercions la mairie pour les cars.

#### ✓ **Histoire :**

- Projet classes : plage du débarquement :

Les enseignants des classes de CM1/CM2 et CM2 organisent un séjour de 3 jours, du 11 au 13 mars, intitulé les Plages de découvertes.

Une réunion parents a eu lieu le 7/11/23.

Le budget s'élève à environ 280 euros par enfant.

C'est un projet de classe et non de niveau.

Il y aura un soutien financier de la part de la mairie à hauteur des dons des années précédentes. M. Gilles prend contact avec le CCAS pour une aide personnalisée. De plus, il attend des réponses de 2 organismes d'anciens combattants pour des subventions.

#### ✓ **Projet en arts :**

Depuis début novembre, Madame Sorre dirige la chorale en cycle 3 et en CP/CE1 et CE1/CE2. Par conséquent, un échange de service est mis en place pour ces deux classes.

Un projet théâtre sera mené en CP à partir du mois de février. Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 envisagent de présenter un petit spectacle en fin d'année dans la cour de l'école.

Il y aura aussi une représentation de chorale.

#### ✓ **Propositions des parents d'élèves**

- Une vente de chocolats de Noël est en cours jusqu'au 25 novembre.
- Une vente de sapins est en cours jusqu'au 27 novembre et la distribution aura lieu le dimanche 3 décembre 2023.
- Il y aura un spectacle et une boum à la salle G. CRESSON le 16 mars 2024.
- Une kermesse est programmée le 23 juin 2024.

#### ● **Périscolaire :**

Mme Dubled annonce qu'il y aura une participation à la fête des lumières.

Les enfants vont fabriquer des cartes postales et des objets pour les seniors qui seront glissés dans les colis de Noël de la mairie.

Un marché de Noël est également prévu.

#### ● **Coopérative**

L'école est affiliée à l'OCCE pour l'année en cours.

Les enseignants ont demandé une participation libre aux familles. Cet argent permet de financer divers achats d'ordre pédagogique comme l'achat de livres, matériel pour projet spécifique, sorties scolaires....

Les dons des parents se sont élevés à 1940 € en ce début d'année.

L'équipe enseignante les remercie pour leur participation et leur générosité.

- **Travaux / réparations**

Une réunion mensuelle a lieu entre la directrice et M. Gilles afin de discuter et de faire le point sur les différentes demandes de l'équipe enseignante dans l'intérêt des élèves.

La toiture du bâtiment C a été partiellement changée.

M. Gilles affirme que le problème de la flaque d'eau à l'entrée de l'école lorsqu'il pleut a été réglé. L'équipe enseignante le remercie.

Les parents d'élèves ont peint le couloir dans le bâtiment C et changé des poignées de portes et des serrures. Nous les remercions vivement !

Nous remercions la mairie pour le prêt de matériel.

Envisagez-vous de poursuivre les travaux de peinture de l'école ?

M. Gilles : J'aimerais que 2 classes soient repeintes par an.

Demandes en attente :

Il est très compliqué d'obtenir l'intervention des services techniques. Serait-il possible qu'ils effectuent les menus travaux demandés les mercredis ?

M. Gilles : on a un problème de personnel, il manque quelqu'un.

La directrice demande à être avertie lorsque le personnel coupe l'eau dans les bâtiments alors que les 152 élèves sont présents.

Après une attente d'un an, les câbles ont été fixés dans la cour pour accrocher des posters.

La directrice : Est-ce que les ordinateurs ont été vérifiés pendant les vacances de la Toussaint comme annoncé par la mairie ?

M. Gilles : Non

La directrice : Quelle date a été retenue pour cette vérification ?

M. Gilles va fournir la date.

Dans le cadre de notre projet sur le jardinage, est-ce que la mairie pourrait fournir aux élèves un sapin ?

M. Gilles : bien sûr !

La directrice : Pour la sécurité des élèves, serait-il possible de changer les vitres cassées dans le bâtiment C ?

M. Gilles : Oui en 2024, cela doit être voté au budget.

La directrice : Pour permettre aux élèves de travailler dans les meilleures conditions possibles, serait-il possible d'installer un store dans la classe C2 puisque 6 élèves sont gênés par le soleil ? Serait-il possible de modifier l'éclairage du tableau dans cette même salle ?

M. Gilles répond non.

Le maire avait répondu oui à Mme Sorre lors de son passage en septembre.

La directrice : Serait-il possible de changer les films occultants afin que l'on puisse voir de l'intérieur au bénéfice de la lumière naturelle stimulante pour les élèves et plus sécurisante pour voir l'extérieur.

M. Gilles prend note.

La directrice : Serait-il possible d'installer un WC pour les adultes dans le bâtiment A : il est inenvisageable pour la sécurité des élèves que les enseignantes s'absentent du bâtiment pour se rendre aux toilettes et laisser les élèves sans surveillance.

M Gilles transmet la demande.

Les parents d'élèves : Cela fait 3 ans que cette demande est faite à chaque conseil.

*Demande des élèves lors du conseil des délégués de classe : Résoudre le problème des toilettes des garçons dans le bâtiment C car un urinoir est visible de tous. Il n'y a donc pas d'intimité.*

M. Gilles note la demande.

La directrice : La poignée de la porte du bureau a été réparée à maintes reprises mais est de nouveau cassée. Serait-il possible de la remplacer svp ?

M. Gilles le note.

La directrice : Serait-il possible de changer les protections des poteaux de la cour pour la sécurité des élèves et me communiquer une date ?

M Gille le note.

Les dames de ménage pourraient-elles avoir plus d'heures pendant les petites vacances pour nettoyer l'école afin que les élèves puissent travailler dans des locaux propres ?

M. Gilles le note.

La directrice : Serait-il possible de végétaliser la cour et de nous fournir par exemple des grands pots pour y planter des arbres ?

M. Gilles a déjà demandé aux services techniques de transporter les pots dans la cour mais ce n'est pas fait.

Madame Collos rappelle que la plupart des travaux demandés via le DUER sont toujours en attente.

#### ✓ **Questions des parents d'élèves**

Les parents notent que la représentation de la mairie est inutile si les questions ne sont pas préparées et qu'aucune réponse/solution n'est apportée. La seule réponse donnée est « je note, je transmets ». Les parents sont consternés face aux demandes faites et la réponse apportée est « je ne sais pas » depuis plus de 5 ans. Les parents soulignent que les demandes qui sont faites relèvent de la sécurité des enfants, que ce sont des demandes basiques et non des demandes mirobolantes.

Le représentant de la mairie se doit d'apporter des réponses, il est mandaté pour répondre, surtout sur des problèmes de sécurité, or aucune réponse n'est apportée et cela depuis plusieurs années et c'est extrêmement dommageable.

#### • **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

Dates des prochains conseils d'école :

19 mars à 18h15

4 juin à 18h15

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 21H06

La présidente de séance

Le secrétaire de séance

COLLOS Anne

SORRE Caroline